

« Si 2015 a été une étape décisive du point de vue des négociations, le chemin à parcourir est encore long, et 2016 sera une année non moins décisive car elle doit être le moment de concrétisation de la promesse offerte au monde par l'Accord de Paris.

D'ores et déjà les initiatives et appels à poursuivre la mobilisation se multiplient. Institutionnels et société civile redoublent d'effort pour faire vivre l'élan né lors de la COP21 et ancrer l'Accord de Paris dans le concret. Si la Conférence de Paris a marqué notre histoire collective, elle nous appelle à de nouveaux défis.

La COP 22 à Marrakech sera celle de l'innovation en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique, a souligné Mme El Haité - Ministre déléguée chargée de l'Environnement du Royaume du Maroc - qui s'exprimant lors d'une séance plénière dans le cadre de la COP 21, précise qu'elle sera l'occasion de développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima, puis Paris-Marrakech. Ce qui compte à présent, c'est d'accélérer le mouvement. »

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS RECENTES
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE
CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Un mois et demi après la conclusion de l'Accord de Paris sur le changement climatique, les avancées montrent qu'il constitue un tournant dans les efforts mondiaux pour lutter contre le dérèglement climatique, a affirmé le Sous-secrétaire général aux changements climatiques, Janos Pasztor, qui achève son mandat fin janvier 2016.

L'Accord de Paris sera ouvert à signature le 22 avril, Journée internationale de la Terre nourricière, lors d'une cérémonie de signature à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde. Une fois signé, les chefs d'État et de gouvernement pourront le soumettre à ratification. L'Accord entrera en vigueur une fois que 55 États l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

Dans une récente allocution, Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies a invité les chefs d'État et de gouvernement à participer à la cérémonie de signature de l'accord de Paris, le 22 avril 2016. Il a par ailleurs appelé à doubler les investissements dans les énergies propres d'ici à 2020.

L'événement du 22 Avril 2016 sera également l'occasion pour les dirigeants de discuter de leurs efforts pour mettre en œuvre leurs plans climat nationaux.

➔ Signé par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

- Le Roi du Maroc Mohammed VI a approuvé la nomination de 10 membres du comité de pilotage de la COP22 présidé par le Ministre des Affaires étrangères Salaheddine Mezouar. Ce comité a tenu en fin janvier à Rabat sa 1ère réunion de travail axée sur la finalisation d'une feuille de route, a-t-on appris de sources gouvernementales.

- Alors que Barack Obama avait fait de la lutte contre le changement climatique une de ses priorités, et un mois seulement après l'adoption de l'Accord de Paris, le climat reste un thème quasi absent de la campagne présidentielle américaine. En pleine primaires, la majorité des prétendants républicains affichent leur climato-scepticisme. Côté Démocrates, la question reste reléguée au second plan. La candidate écologiste est quant à elle inaudible.

- L'ère du charbon n'est pas encore révolue aux Etats-Unis, mais les temps sont en train de changer. En témoigne la décision de l'administration américaine, vendredi 15 janvier, de revoir les modalités d'ouverture de nouvelles mines sur les terres fédérales. En l'espèce, les autorisations d'exploitation ne seront plus accordées sans un examen complet des frais facturés aux compagnies minières en fonction de l'impact de l'extraction du charbon sur l'environnement.

- Arrivée au pouvoir en 2005, la gauche uruguayenne a conduit une politique énergétique volontariste pour produire plus d'électricité à bas coût. Comment ? Par le recours aux énergies renouvelables. Aujourd'hui, le pays est reconnu comme l'un des leaders du secteur. Le WWF l'a distingué dans son top 5 des pays producteurs d'énergies vertes en Amérique latine. Pourtant, c'est moins les préoccupations environnementales que le pragmatisme économique qui a guidé les choix du gouvernement. Analyse.

- Mercredi 27 janvier 2016, Ségolène Royal s'est rendue au Sommet des investisseurs sur le risque climatique organisé au siège des Nations Unies à New York. Elle a appelé les investisseurs présents à s'orienter vers une économie bas carbone. En ouverture du Sommet, Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations unies, a appelé les investisseurs à doubler leurs investissements dans les énergies propres d'ici à 2020.

Retrouvez [ici](#) l'intervention de Ban-Ki moon, Secrétaire général des Nations unies

Retrouvez [ici](#) le script de l'intervention de Ségolène Royal appelant à rejoindre la coalition « prix du carbone » mise en place dans l'Agenda des Solutions et appelant à généraliser le reporting risque climatique comme dans la loi française.

- Le Ministre Laurent Fabius a révélé lors de la cérémonie des vœux au corps diplomatique, vendredi 29 janvier, la nomination de Laurence Tubiana au poste de « championne » pour le climat. Elle conserve par ailleurs le poste d'ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique.

- 1,7 million de dollars vient d'être octroyé par le gouvernement québécois au géant pétrolier canadien Suncor, qui produit notamment des sables bitumineux extrêmement polluants. Un coup de pouce qui passe mal auprès des associations environnementales. L'affaire, locale, éclaire le contexte plus large de remise en cause des subventions aux énergies fossiles.

- Mercredi 20 janvier, Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères, a annoncé aux parlementaires européens les priorités en matière de climat pour 2016. Il a aussi demandé aux eurodéputés de mettre en œuvre le « paquet énergie-climat 2030 ». Quatre priorités « climat », les 4P, ont été annoncées pour 2016 :

1/ le processus de signature et de ratification de l'accord de Paris le 22 avril à New York,

2/ des précisions à apporter à l'accord de Paris,

3/ l'action pré-2020 dans les secteurs public et privé avec la poursuite du plan d'action Lima-Paris, les coalitions de villes, d'entreprises et d'Etat,

4/ la préparation de la COP 22 à Marrakech.

- Les investissements dans les énergies renouvelables en France affichaient déjà un fort retard. Ils ont fondu de moitié en 2015. Les renouvelables n'ont jamais été le fort de la France, dont le mix énergétique a tendance à se reposer sur ses lauriers radioactifs. L'énergie nucléaire, largement disponible et neutre en CO2, incite peu aux investissements dans d'autres énergies. En matière de renouvelables, après une forte accélération entre 2005 et 2014, la production et les investissements sont à la peine, comme le craignait la Commission européenne en juin dernier.

- Après la COP 21, "la France se positionnera pour accueillir la Conférence des parties de 2020 qui tirera le bilan des objectifs fixé à Nagoya en 2010." C'est ce qu'a déclaré la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, lors d'une communication sur la reconquête de la biodiversité, en Conseil des ministres mercredi 20 janvier. La prochaine conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique se tiendra du 4 au 17 décembre prochain à Cancun, au Mexique.

- Le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a achevé, mardi 26 janvier, son passage en première lecture au Sénat, où il a été adopté à 263 voix pour et 32 contre. Y figurent plusieurs ajouts notables, dont la notion de préjudice écologique, les actions de groupe dans le domaine environnemental et la ratification du protocole de Nagoya pour la lutte contre la biopiraterie.

- La Commission européenne veut construire des « ponts » entre l'agriculture et le secteur des technologies de l'information afin de mieux répondre aux défis environnementaux dans le secteur agricole. La demande croissante pour les produits agricoles et la pollution qui y est associée forcent les décideurs politiques à trouver des moyens innovants pour réduire l'empreinte carbone du secteur agricole.

- La Commission européenne a publié le 29 janvier 2016 un rapport sur l'impact du secteur aérien sur l'environnement. D'emblée, le rapport précise que l'aviation est un secteur-clé de l'économie européenne. Revers de la médaille, le secteur aérien pollue l'environnement et ses nuisances sonores affectent des centaines de milliers d'Européens : les émissions de CO2 du secteur de l'aviation en Europe ont augmenté de 80 % entre 1990 et 2014.

- Réagissant au rapport de la Commission européenne sur le trafic aérien, la commissaire européenne chargée des Transports, Violeta Bulc a indiqué le 29 janvier 2016 que « les négociations de cette année sont décisives ». Elle espère profiter de la dynamique en place après l'Accord de Paris (qui n'inclut pas les transports aériens regrette-t-elle) pour faire adopter de nouvelles règles. « Les objectifs en terme d'émissions de CO2 seront définis en 2020 et d'ici là nous devons nous préparer » a-t-elle précisé.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a depuis été validée dans sa quasi-totalité par le Conseil constitutionnel. La loi a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. La Ministre entend promulguer rapidement les décrets d'application.

- Le ministère de l'Écologie met en consultation publique ce vendredi 15 janvier 2015 le projet de décret relatif aux zones à circulation restreinte (ZCR) ainsi que le projet d'arrêté interministériel établissant le classement des véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

- L'application de la loi de transition énergétique était au cœur des discours de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, et du président du Gart, Louis Nègre lors de ses vœux. Celui-ci a demandé plusieurs inflexions, en particulier, sur le décret qui va définir les véhicules à faibles émissions de polluants et sur la mise en pratique des zones à circulation restreinte. La ministre est restée inflexible

- Dans un rapport publié le 21 janvier, la Cour des comptes pointe des politiques publiques "trop incohérentes" pour lutter efficacement contre la pollution de l'air, avec un "empilement de dispositifs hétérogènes" et des interventions nationales qui perturbent les politiques locales. Elle recommande notamment de mieux définir le cadre de l'action locale, d'étendre le principe "pollueur-payeur" à tous les secteurs économiques et, pour les transports, de "rééquilibrer la fiscalité" du gazole et de l'essence.

- Quelques calculs de coin de table montrent que l'objectif (inscrit dans loi de transition énergétique adoptée en 2015) de réduction à 50% de la part du nucléaire dans le mix électrique en 2025 est inatteignable.

- Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a mis en place un soutien exceptionnel aux services réguliers de transport combiné comme elle s'y était engagée lors de la Conférence environnementale. L'objectif est d'inciter le recours aux modes ferroviaire, fluvial ou maritime sur le maillon principal de la chaîne logistique en réservant le transport routier aux parcours d'approche.

- Les prestataires de transports, de voyageurs comme de marchandises, doivent, depuis le 1er octobre 2013, informer chaque bénéficiaire de la quantité de dioxyde de carbone émise à l'occasion du transport demandé. Deux ans après cette entrée en vigueur, un bilan de mise en œuvre du dispositif vient d'être établi sur la base d'une enquête auprès d'un peu plus de 800 prestataires - D'ores et déjà 40 % déclarent mettre en œuvre l'obligation d'information pour les marchandises et 50 % pour les voyageurs.

- Dans un nouveau rapport paru en ce début d'année, plusieurs ONG environnementales dénoncent l'utilisation de fonds européens a priori destinés à la transition énergétique, mais bénéficiant aux énergies fossiles.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- La proposition de loi sur l'automatisation du déclenchement de mesures d'urgence en cas de pic de pollution de l'air, examinée dans le cadre de la niche parlementaire écologiste ce jeudi 14 janvier, a été adoptée. Lors des discussions, le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies, qui a souligné à plusieurs reprises que le gouvernement soutenait cette proposition de loi, a annoncé que celui-ci présentera, "dans les tous prochains jours", un projet d'arrêté interministériel sur le déclenchement des mesures d'urgence.
- Avec un écart à la moyenne calculée sur 1951/1980 de plus 1,12°C (selon l'analyse de l'équipe Nasa/Université Columbia de New York), le mois de décembre affiche le troisième mois consécutif à plus de 1°C au-dessus de sa moyenne climatologique.
- Deux agences (la National Oceanic and Atmospheric Administration, NOAA, et la NASA) ont annoncé que les températures de l'année 2015 avaient été les plus élevées depuis que ces niveaux ont commencé à être enregistrés en 1880. Ces températures ont été sur la surface du globe au-dessus de la moyenne du XXe siècle de 0,9 degré.
- Les chiffres de la montée du niveau de la mer ont longtemps été sous-estimés. Les chercheurs allemands à l'origine de ce constat remettent en question tous les calculs effectués jusqu'à présent. Les spécialistes estimaient la montée liée au réchauffement climatique à 0,7 mm par an. Mais après l'étude des données satellite de 2002 à 2014, le niveau s'élève en fait de 1,4 mm par an, soit le double.
- D'après le 4e rapport du GIEC, "le réchauffement du climat ne fait aucun doute et est désormais attesté par l'augmentation observée des températures moyennes de l'air et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace et l'augmentation du niveau moyen de la mer". Ainsi, la température moyenne à la surface du globe a augmenté de + 1°C de 1901 à 2012.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Des investisseurs (notamment Amundi, Axa IM, BNPP IP, et Aegon AM) qui pèsent plus de 8 000 milliards de dollars de gestions d'actifs ou d'encours appellent le 1er février 2016 trois entreprises minières à être transparentes sur leurs risques climatiques. Concrètement, ces investisseurs soutiennent des résolutions au sein des assemblées générales de chaque groupe leur réclamant une plus grande anticipation des risques – mais aussi des opportunités – induits par le réchauffement global.
- Plus d'une cinquantaine de cadres d'entreprise, de tous secteurs d'activité et métiers, se sont regroupés pour lancer le 26 janvier dernier le réseau MR 21 – Management Responsable 21 - une communauté des managers engagée dans la rénovation du management dans un sens durable et responsable.
- Réunis ce lundi 18 janvier à Paris, les responsables des grandes associations nationales de protection de la nature ont pointé les lacunes du texte que le Sénat doit voter le 26 janvier.
Analyse

- Lors de la cérémonie d'ouverture du marché, la Bourse de Londres a placé l'année 2016 sous le signe de la finance verte. Son directeur général, Nikhil Rathi, a ainsi appelé les investisseurs à soutenir l'Accord de Paris sur le changement climatique.

- Le nouveau directeur général du WWF France a présenté ses vœux à la presse. Pascal Canfin en a profité pour présenter ses priorités pour l'année 2016. Son objectif est de transformer plusieurs entreprises françaises et de se rapprocher des collectivités locales.

- Le Collège des Directeurs du Développement durable a organisé sa soirée des vœux le 28 janvier dernier, consacrée aux enjeux de la COP 22 en présence de Pascal Canfin (Directeur Général du WWF France), Brice Lalonde (Conseiller spécial du Pacte mondial français) et Chakib Benmoussa (Ambassadeur du Maroc en France) ([Retour en images](#)). Ce débat était animé par Fabrice Bonnifet, nouveau Président du C3D suite au renouvellement du Conseil d'administration le même jour ([Composition du nouveau Conseil d'administration et les orientations 2016 des travaux du C3D](#)).

- Le Pape François s'est entretenu jeudi 28 janvier matin au Vatican avec l'acteur américain Leonardo DiCaprio venu exposer au Pape son engagement pour la défense de l'environnement.

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »

Du 4 au 10 décembre dernier, en marge de la COP21, le Grand Palais a accueilli l'Exposition Solutions COP21. Durant 7 jours, 42 000 personnes sont venues découvrir au Grand Palais, des innovations et solutions climat présentées par plus 500 organisations dont 200 partenaires et contributeurs des sphères publiques, associatives et privées.

*[Retrouvez les vidéos des plateaux TV réalisés au Grand Palais](#)
[Retrouvez les photos des moments forts de l'Exposition Solutions COP21](#)*

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Du 2 au 5 février : Rencontre du comité exécutif du Mécanisme de Varsovie sur les pertes et dommages, au siège du Secrétariat des Nations Unies sur les Changements climatiques à Bonn, en Allemagne. L'organe onusien étudiera les modes d'application de l'article 8 de l'Accord de Paris, entièrement consacré au Mécanisme international de Varsovie. Objectif : introduire un système d'indemnisations financières pour compenser les pertes et dommages liés aux événements météorologiques extrêmes.

- Le 8 février 2016 : « Café Climat : COP21 et maintenant ? » organisé à Paris par l'Agence parisienne du climat

- Du 1er au 3 mars 2016 : Rencontre du comité onusien sur l'adaptation, à Bonn, en Allemagne. Il s'agira d'étudier l'application de l'article 7 de l'Accord de Paris qui concerne l'adaptation des pays aux impacts du réchauffement climatique.

- Le 3 mars 2016, l'Agence Parisienne du Climat (APC) organise son forum annuel

- Le 4 mars 2016: Réunion des ministres européens de l'Environnement. Au programme : l'application au niveau européen du texte de Paris.
- Du 7 au 11 mars 2016 : Réunion du Comité directeur du Fonds vert pour le climat, au siège de l'institution, à Songdo, en Corée du sud. Le Fonds vert est un instrument phare du financement de la lutte contre le réchauffement climatique.
- Mi-mars 2016 : Une Conférence environnementale est prévue en mars 2016, et non à l'automne, pour tenir compte du fait que la Conférence environnementale 2015 n'a pas eu lieu.
- Le 22 avril 2016, l'accord sera ouvert à la signature des pays à New York. Un double critère pour que l'accord entre vigueur : 55 pays / 55 % des émissions devront avoir ratifié l'accord.
- Du 10 au 13 mai 2016, 4th International Climate Change Conference : Adaptation Futures 2016. Practices and solutions – Un évènement organisé par Programme of Research on Climate Change Vulnerability, Impacts and Adaptation (PROVIA) (Rotterdam, Pays-Bas)
- Les 4 et 5 juin 2016, MEDCOP22 à Tanger (Maroc)
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres
- 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : le Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques (Nantes) Une initiative de « Nantes Métropole » et produit par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)

PUBLICATIONS RECENTES

- En 2015, près de 330 milliards de dollars ont été investis dans les énergies renouvelables à travers le monde, selon une étude de Bloomberg New Energy Finance (BNEF), publiée le 14 janvier. Un montant en hausse de 4 % par rapport à 2014, qui bat le précédent record de 2011 à 318 milliards de dollars. Un chiffre d'autant plus significatif que les énergies fossiles ont vu leur prix chuter l'an passé.
- Dans le cadre de la démarche "Nature en ville et changements climatiques", qui prolonge le concours de la capitale française de la biodiversité, un recueil des 50 meilleures actions menées par 37 collectivités françaises en 2015 vient de paraître. Il est soutenu tout particulièrement par l'association Plante & cité et l'association des espaces verts publics Hortis.
- 75 multinationales pesant plus de 2 000 milliards de dollars en dépenses d'approvisionnement ont accepté de répondre à la plus grande étude jamais réalisée sur les données climatiques provenant de leurs fournisseurs et clients. Une étude réalisée par l'organisation d'investisseurs CDP qui travaille sur la transparence des données environnementales des grandes entreprises cotées, en partenariat avec BSR, le réseau mondial d'entreprises sur la RSE. Cette étude avait pour but de rechercher des informations sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie climatique de 7 879 fournisseurs clés.

- Alors que l'Accord de Paris fixe l'objectif d'une limitation du réchauffement climatique à + 2°C, des traités de libre-échange comme le TAFTA continuent à être négociés. Un paradoxe selon Thomas Porcher, économiste et professeur associé à la Paris School of Business (PSB) et Henri Landes, maître de conférences à Sciences Po Paris et fondateur de CliMates. Dans leur livre, "Le déni climatique", ils dénoncent des négociations néfastes pour le climat mais aussi pour l'environnement et la société. Entretien.

- Publication de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais sur la thématique "Transports et Climat en Nord-Pas de Calais".

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.actu-environnement.com ; www.novethic.fr ; www.euractiv.fr ; www.localtis.info ; www.infomediaire.net ; www.journaldelenvironnement.net; www.lemonde.fr ; www.rafp.fr ; www.rtbfb.be ; www.francesoir.fr ; www.environnement-magazine.fr ; www.journaldelenvironnement.net ; www.francetvinfo.fr ; www.ouest-france.fr ; www.notre-planete.info

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56

